

**Politique en matière de santé:
solutions pour une plus grande efficacité des coûts sans
perte de qualité**

**Christoffel Brändli
Président de santésuisse**

- Après l'effet ponctuel des mesures prises en matière d'économie (produits de substitution), nous avons, l'année dernière, annoncé une prochaine hausse des coûts de la santé. En 2007, les coûts bruts par assuré ont progressé de 4%, la hausse se poursuit cette année, elle se situe actuellement à près de 5%.
- A cause du ralentissement de la croissance économique, la part du secteur de santé par rapport au PIB, qui avait régressé en 2006 pour passer sous la barre des 11%, augmente à nouveau.
- Le domaine hospitalier, qui génère le plus de coûts, affiche la plus forte progression. En dépit du rejet de l'article constitutionnel le 1^{er} juin dernier par le peuple, la planification cantonale doit être remise en question. La planification étatique qui n'a pas fait ses preuves n'est pas une solution de remplacement appropriée pour le gel des admissions.
- La fixation des primes en fonction de critères politiques cantonaux, au lieu de critères actuariels, n'est pas non plus un moyen adéquat pour lutter contre l'explosion des coûts. Les discussions sur les réserves détournent l'attention de la problématique des coûts.

- En votant contre la caisse unique le 11 mars 2007, le peuple a fait savoir qu'il ne voulait pas d'une planification étatique.
- En votant contre l'article constitutionnel le 1^{er} juin 2008, le peuple a signalé qu'il ne voulait pas davantage de concurrence.
- Ces référendums et les réformes LAMal en suspens montrent comment certains acteurs peuvent bloquer toute modification des règles du jeu dans le système de la santé, mais que, faute de pouvoir rallier une large majorité, ils sont dans l'impossibilité de faire passer leurs propres solutions.
- santésuisse tient compte de la volonté du peuple et des rapports de force entre les acteurs du secteur de santé; elle retire son exigence maximale, à savoir la liberté de contracter et propose une assurance de base duale.
- Au lieu de poursuivre les débats idéologiques au sein du Parlement, les payeurs de primes devraient, lors du choix de leur assurance de base, pouvoir décider eux-mêmes s'ils souhaitent plus d'Etat ou plus de marché. L'obligation de s'assurer, le catalogue des prestations, la compensation des risques et les réductions de primes sont maintenus pour toute l'assurance de base et garantissent la sécurité sociale.

Solutions à mettre en œuvre: le financement des soins (soins de longue durée)

- Les échelons de soins doivent être les mêmes dans toute la Suisse et reposer sur la durée de soins nécessaire.
- Un montant en francs, calculé à partir du volume de coûts actuel, est attribué à chaque échelon de soins (introduction sans incidence sur les coûts).
- Les contributions aux soins doivent être calculées à partir de données empiriques.
- Pas de modifications du catalogue des prestations et de l'OCP: les prestations hôtelières restent exclues du financement des soins.

7

Solutions à mettre en œuvre: prix des médicaments, tarifs des laboratoires, etc.

- Les études comparatives des prix des médicaments et des analyses de laboratoire avec l'étranger confirment ce que l'OCDE nous répète depuis des années: à qualité égale, les Suisses paient souvent beaucoup plus que leurs voisins européens.
- Par l'intermédiaire de fixations de prix et de tarifs conséquentes, l'OFSP peut économiser un milliard de francs, sans entraîner de perte de qualité pour les patients:
 - Jusqu'à 850 millions de francs pour les médicaments
 - Jusqu'à 250 millions de francs pour les analyses de laboratoire

8

Conclusion

- Grâce à une assurance de base duale, les conditions-cadre légales peuvent être optimisées pour accroître la transparence et l'efficacité des coûts.
- La mise en œuvre conséquente du financement des soins et du financement des hôpitaux permet d'améliorer les incitations dans deux groupes de coûts importants.
- L'OFSP dispose d'une marge de manœuvre pour réduire les coûts des médicaments et des analyses de laboratoire.
- Ces trois exemples prouvent qu'il est possible de freiner la hausse des coûts de l'assurance de base en tenant compte des souhaits des assurés et sans se perdre dans des considérations idéologiques. Si nous n'y parvenons pas, la solidarité entre les personnes en bonne santé et les malades, entre les jeunes et les personnes âgées, entre les riches et les pauvres sera compromise.

9
